



Aide Modification et annulation de vol Vol annulé

Que puis-je faire si mon vol est annulé?

Lorsque votre vol est annulé, vous recevez un e-mail contenant les options ci-dessous. Si le vol est annulé le jour du départ, vous pouvez vous rendre au comptoir d'information de l'aéroport ou contactez le Service Client.

- Se faire rembourser : si vous choisissez de vous faire rembourser, la totalité du montant de votre vol vous sera remboursée sous 14 jours. Cela ne concerne que le vol annulé. Vous ne pouvez plus utiliser ce billet.
- Choisir de prendre le premier prochain vol disponible : vous pouvez choisir de faire modifier votre réservation et prendre le premier prochain vol similaire.
- Choisir de prendre un vol à une date ultérieure : vous pouvez aussi choisir de faire modifier votre réservation et prendre un vol similaire de Transavia, à une date ultérieure.

Dans certains cas, nous n'avons pas d'autres vols disponibles pour vous emmener à votre destination dans un délai très court. Si vous voyez une autre possibilité de partir à une date plus proche de votre date de départ initiale, vous pouvez réserver ce vol et réclamer les frais supplémentaires - s'ils sont raisonnables et proportionnés - via ce formulaire de contact.

Vous choisissez de prendre le premier prochain vol disponible ? Vous avez alors droit à cette prise en charge:

- Un remboursement pour une boisson et/ou un repas en fonction du temps d'attente ;
- 2 e-mails ou 2 appels téléphoniques d'une durée maximale de 2 minutes chacun ;
- L'annulation de votre vol vous oblige à passer une ou plusieurs nuits supplémentaires à votre destination? Nous ferons alors de notre mieux pour organiser l'hébergement et le transport de/vers l'aéroport. Si nous ne parvenons pas à trouver une chambre d'hôtel, nous vous demanderons de réserver vous-même une chambre d'hôtel. Nous vous rembourserons une nuit dans un hôtel 3 étoiles ou équivalence. Si vous voyagez seul, nous remboursons une chambre simple.

Si vous avez réservé auprès d'une agence de voyage, vous avez également droit à une prise en charge. Veuillez contacter votre agence de voyage pour réserver à nouveau votre billet ou obtenir le remboursement de votre billet original. Nous nous ferons un plaisir de vous aider en cas de besoin.

Avons-nous répondu à votre question?* Oui Non

Questions liées

- **>** Quelle compensation puis-je obtenir si mon vol est annulé?
- **>** Ai-je droit à une compensation si mon vol est retardé?
- À quoi ai-je droit si mon vol est retardé?
- > Que se passe-t-il si mon vol est dérouté vers un autre aéroport ?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter >

À Propos de Transavia	~
Nos idées voyages	~
Votre réservation	~
Notre Service Client	~

L'application Transavia





Restez informé(e)

Réseaux sociaux

© 2025 Transavia

<u>Déclaration d'accessibilité non conforme</u>

Conditions de transport

Avis juridique

<u>Confidentialité</u>

Conditions d'utilisation

Payer en toute sécurité

Politique des cookies

Esclavage moderne

<u>Prestation de voyage liée</u>

Conditions liées au réacheminement , au remboursement et à l'attribution d'un avoir

<u>Signalement de vulnérabilité</u>

Israeli Aviation Services Law

Kingdom of Saudi Arabia Passenger Rights